



ALGERIE TELECOM SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS

DE RELIZANE

REF: AT/DOT/SDT/DEPRA/01/2023

Relizane: 30/01/2023

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS RELIZANE

A

MONSIEUR, le gérant de l'entreprise **AOUICHIA MOHAMED AMINE**

Adressee: Local N° 01 Cite issat idir –W.Relizane

**Objet :** 2<sup>ème</sup> Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N°89/2022 du 13.01.2021 ayant pour objet la réalisation des Travaux de raccordement final des clients en fibre optique & raccordement final des clients en cuivre.

, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°211 du 26/10/2022, relatif à ces travaux sis respectivement :

Travaux de raccordement final des clients en fibre optique & raccordement final des clients en cuivre 29/10/2022 au 30/11/2022 a travers CMP Relizane et CMP Zemmora il a été constaté :

Vu non levée des réserves raccordement clients en fibre optique à travers CMP Relizane.

Pour cela, votre entreprise est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.



Directeur Le Directeur des  
Télécommunications de Relizane  
Mr. DJIBELLI Slim